



**Déclaration par S.E. Ambassadeur Heinz Walker-Nederkoorn
Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Organisation pour l'interdiction
des armes chimiques (OIAC) sur le premier rapport remis par l'Equipe
d'investigation et d'identification (IIT)**

15 avril 2020

L'équipe d'enquête et d'identification (IIT) de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a enquêté sur trois cas d'emploi d'armes chimiques à Latamné en Syrie. Dans son premier rapport, publié le 8 avril 2020, l'IIT a conclu de manière convaincante qu'il y a des motifs raisonnables de penser que les auteurs de l'utilisation de sarin les 24 et 30 mars 2017 et de chlore le 25 mars 2017 étaient des individus appartenant à l'armée de l'air syrienne.

La Suisse condamne fermement toute utilisation d'armes chimiques et souligne une fois de plus que leur utilisation est interdite en toutes circonstances. De l'avis de mon gouvernement, il est impératif de maintenir l'interdiction globale des armes chimiques car elles représentent une menace grave pour la sécurité internationale et humaine. Nous devons veiller au respect de la Convention sur les armes chimiques (CAC) et demander des comptes aux responsables de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie.

Il appartient maintenant aux organes politiques de l'OIAC et au Conseil de sécurité des Nations unies de prendre les mesures nécessaires. Lorsque nous, en tant qu'États, avons adhéré à la CAC, nous avons pris l'engagement d'un monde sans armes chimiques. En tant qu'États parties à la CAC, nous avons la responsabilité de préserver l'intégrité de la convention. Nous devons trouver une réponse forte et collective à l'utilisation intolérable des armes chimiques. Chaque violation de la norme remet en question la crédibilité de la CAC et de l'OIAC en tant que piliers essentiels du droit international et du régime mondial de désarmement et de non-prolifération.

Il est essentiel que tous les responsables de l'utilisation d'armes chimiques soient traduits en justice. Outre notre responsabilité de veiller à ce que les États parties respectent la Convention, nous devons également nous assurer que les personnes responsables de violations sont tenues responsables. La Suisse appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à saisir la Cour pénale internationale de la situation en Syrie et à élaborer d'autres mesures pour endiguer le climat d'impunité qui règne pour les crimes les plus graves commis.

Afin de dissuader l'utilisation d'armes chimiques et de ne pas laisser impunis des crimes aussi graves, l'enquête sur les faits est d'une importance capitale. C'est pourquoi la Suisse a soutenu la création de l'IIT, tant politiquement que financièrement. Nous appelons la République arabe syrienne à coopérer pleinement avec l'OIAC et à accorder à l'IIT un accès sans restriction à son territoire ainsi qu'à toutes les informations pertinentes.

Je tiens à réitérer la pleine confiance de mon pays dans le travail et les conclusions du Secrétariat technique de l'OIAC, qui a toujours mené ses missions de manière professionnelle et impartiale, et dans le plein respect de son mandat. Nous saluons et soutenons également la coopération accrue et le partage direct d'informations entre l'OIAC et d'autres mécanismes pertinents, tels que le Mécanisme international, impartial et indépendant (IIIM) ainsi que la Commission d'enquête des Nations unies sur la Syrie. Par respect pour les victimes des attaques aux armes chimiques, nous devons envoyer le signal sans équivoque qu'il ne peut y avoir d'impunité pour de tels crimes.



**Statement by H.E. Ambassador Heinz Walker-Nederkoorn
Permanent Representative of Switzerland to the Organisation for the Prohibition of
Chemical Weapons (OPCW) on the First Report of the OPCW Investigation and
Identification Team (IIT)**

15 April 2020

The Investigation and Identification Team (IIT) of the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) investigated three incidents where chemical weapons were used in the town of Ltamenah, Syria. In its first report, published on 8 April 2020, the IIT convincingly concluded that there are reasonable grounds to believe that the perpetrators of the use of sarin on 24 and 30 March 2017 and of chlorine on 25 March 2017 were individuals belonging to the Syrian Arab Air Force.

Switzerland strongly condemns any use of chemical weapons and underlines once again that their use is prohibited under all circumstances. In my Government's view, it is imperative that the global prohibition of chemical weapons be upheld as these weapons represent a serious threat to international and human security. We must ensure compliance with the Chemical Weapons Convention (CWC) and hold those responsible for chemical weapons use in Syria to account.

It is now up to the policy-making organs of the OPCW and the UN Security Council to take the necessary steps. When we, as States, joined the CWC, we made a commitment to a world free of chemical weapons. As States Parties to the CWC, we have the responsibility to preserve the integrity of the Convention. We must find a strong and collective response to the intolerable use of chemical weapons. Every breach of the norm challenges the credibility of the CWC and the OPCW as essential pillars of international law and the global disarmament and non-proliferation regime.

It is essential that all those responsible for the use of chemical weapons be brought to justice. Besides our responsibility to ensure that States Parties are in compliance with the Convention, we must also make sure that the individuals responsible for violations are held accountable. Switzerland calls on the UN Security Council to refer the situation in Syria to the International Criminal Court and to devise other measures to curb the rampant climate of impunity for the most serious crimes committed.

In order to deter chemical weapons use and not leave such serious crimes unpunished, an investigation of the facts is of central importance. Therefore, Switzerland supported the establishment of the IIT both politically and financially. We call on the Syrian Arab Republic to fully cooperate with the OPCW and to grant the IIT unrestricted access to its territory as well as to all relevant information.

I wish to reiterate my country's full confidence in the work and findings of the OPCW Technical Secretariat, which has consistently conducted its missions in a professional and impartial way, and in full respect of its mandate. We also welcome and support the increased cooperation and direct information sharing between the OPCW and other relevant mechanisms, such as the International, Impartial and Independent Mechanism (IIIM) as well as the UN Commission of Inquiry (COI) on Syria. Out of respect for the victims of chemical weapons attacks, we must send the unequivocal signal that there can be no impunity for such crimes.